

Orléans, le 30 octobre 2018

Plan Viabilité hivernale loirétain :

Comment je m'informe des conditions de circulation ?

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, accompagné de Alain Touchard, Vice-Président et Président de la commission des Bâtiments, des Routes, Canaux et Déplacements, a le plaisir de vous inviter à la conférence de presse de présentation du plan hivernal routier 2018 - 2019, le :

Mardi 6 novembre 2018 à 14 h 30
Hôtel de la Bretonnerie
3 rue de la Bretonnerie à Orléans

La période de viabilité hivernale aura lieu du 12 novembre 2018 au 15 mars 2019.

Lors de cette conférence de presse, le Loiret présentera notamment les différents moyens de s'informer en temps réel des conditions de circulation durant la viabilité hivernale, ainsi que les grands projets en cours et à venir sur 2018-2019.

À propos du plan de viabilité hivernale

En hiver, les conditions climatiques, neige et verglas, peuvent altérer les conditions de circulation. C'est pourquoi le Département met en œuvre une organisation spécifique de traitement des routes. L'objectif est de garantir la sécurité du réseau routier départemental et limiter la gêne à l'utilisateur.

Contact presse :
Cassandra Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandra.germain@loiret.fr